

Les statistiques au service des politiques

SÉRIE 20/20 Les communes en chiffres

► Le Bru 19 version 2015 de l'IBSA donne une vision chiffrée des défis qui attendent les communes bruxelloises.
► Les statistiques sont une des bases pour décider des politiques en matière d'écoles et de logements.

Dans leurs locaux du boulevard du Jardin botanique, les géographes, économistes, statisticiens de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) traitent des milliers de données afin de décrire la Région bruxelloise et les communes en chiffres. Ce travail indépendant du pouvoir politique permet de fournir une vision objective de la Région et ainsi décrypter les tendances.

De manière régulière, les données transmises par les différents organismes fédéraux et régionaux sont traitées et mises à jour. A travers le Bru 19 qui a été décliné dans *Le Soir* durant ce mois d'août, les analystes mettent surtout en avant le ralentissement de la croissance démographique. « *Bruxelles a connu une croissance très importante ces dernières années*, explique Xavier Dehaibe, responsable de la cellule territoire et population de l'IBSA. *En 2014, la croissance n'est que de 1%. Nous avons donc*

gagné 11.687 habitants en un an. A titre de comparaison, la Flandre a connu une croissance de 0,5% et la Wallonie de 0,4%. »

A Bruxelles, la hausse plus importante s'explique surtout par une natalité plus forte que dans les deux autres Régions du pays. Mais d'où vient ce ralentissement? « *En 2013, nous avons connu beaucoup de radiations au registre national de la population*, précise l'expert. *Les convocations électorales envoyées en 2012 et revenues à l'expéditeur ont permis de mettre à jour les fichiers. »*

On note également d'importantes disparités entre les communes du nord et du sud de la capitale. Celles du nord comme Berchem par exemple, ont vu leur âge moyen diminuer de manière spectaculaire en dix ans. « *L'âge moyen a été réduit de 4 ans. Dans ces petites communes vivait une population très âgée. Lorsqu'elles décèdent, les héritiers revendent des biens qui sont souvent à rénover à un prix abordable pour les jeunes ménages. Du coup, la moyenne d'âge et le taux de natalité augmentent. »*

Ces chocs dans les structures de la pyramide des âges doivent être pris en compte par les élus afin de prévoir la construction de crèches et d'écoles.

Pour la construction de logements, les statistiques démographiques sont aussi de bons indicateurs. « *Pour calculer le nombre de logements dans une*

commune, nous basons sur les données du cadastre, commente Xavier Dehaibe. Si on compare avec le nombre de ménages, notamment dans des communes comme Saint-Josse ou Ixelles, on s'aperçoit qu'on a une inadéquation entre les deux chiffres. On peut alors supposer que certaines divisions de maisons unifamiliales n'ont pas été faites légalement ou que certains isolés ne le sont pas vraiment. »

Les données de l'IBSA permettent aussi de connaître les tendances en matière d'emplois. Ainsi, entre 2013 et 2014, 700 emplois ont été créés dans la Région bruxelloise et les projections pour 2014-2015 parlent de l'ouverture de 3.000 postes. « *C'est en réalité une croissance de 0,5%, relativise Arynah Gangji, responsable de la cellule emploi et économie de l'IBSA. Avant la crise de 2008, nous avions 4.500 emplois supplémentaires par année. On constate un léger rebond de l'économie. »*

Pour la première fois, en 2015, la croissance de la population active sera inférieure à la création d'emploi, ce qui devrait permettre de faire diminuer le taux de chômage. Encore faut-il que ces emplois bénéficient aux Bruxellois. Selon l'IBSA, la tendance est plutôt positive même si de plus en plus d'habitants de la capitale se rendent en périphérie pour travailler. ■

VANESSA LHULLIER

www.ibsa.irisnet.be

L'AVENIR DE L'IBSA

La réforme institutionnelle

Le fonctionnement de l'IBSA risque de changer dès l'année prochaine. En effet, l'Institut de statistique se retrouvera au sein du Bureau bruxellois de planification (BBP).

Ce nouvel outil voulu par le ministre-président bruxellois, Rudi Vervoort (PS), réunira l'IBSA, l'ADT (agence de développement territorial), la direction Etudes et planification de Bruxelles développement urbain, les observatoires du commerce, des bureaux, des activités productives et des permis logement, la cellule du maître architecte, le référent bruxellois du logement et la cellule du facilitateur école. Le BBP sera sous la tutelle du ministre en charge de l'Aménagement du territoire.

L'indépendance de l'IBSA reste assurée mais il dépendra d'un seul ministre et plus de la totalité du gouvernement. De plus, le personnel reste inquiet concernant son avenir. Si les statutaires seront transférés au sein de la nouvelle agence, les contractuels auront le choix. La direction, elle, pourrait aussi connaître un changement. Le BBP devrait être mis en place au 1^{er} janvier 2016.

V.L.H.